



1 rue du Moulin

85170 Dompierre sur Yon

02 51 07 51 72

Protocole de l'école

Rentrée scolaire 2020

à l'attention de l'ensemble de la communauté éducative

✓ Contexte

Ce protocole vise à préciser les modalités de fonctionnement de l'école dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il est destiné aux élèves, les personnels et les enseignants de l'établissement.

L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

✓ Principes Généraux

Ce protocole prend effet à compter de la rentrée scolaire 2020 et est susceptible d'évoluer par la suite en fonction des annonces ministérielles.

Ce protocole présente les mesures mises en place dans les différentes thématiques que sont l'organisation générale, l'accueil des élèves, l'aménagement des salles de classes, la gestion de la circulation des élèves, le nettoyage/ désinfection des locaux, les conduites à tenir lors de l'apparition des symptômes.

La partie sanitaire de ce protocole repose sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays.

Elle repose sur cinq principes généraux:

- Les règles de **distanciation physique**
- L'**application des gestes barrières**
- La **limitation du brassage des élèves**
- Le **nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- la **formation, l'information et la communication.**

✓ Rôles des parents

Les parents devront continuer à enseigner les gestes barrières à leurs enfants.

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition des symptômes évoquant le covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Ils doivent prendre RDV avec leur médecin traitant immédiatement.

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, il est demandé aux parents de prendre la température avant le départ pour l'école et de ne pas le scolariser (la température doit être inférieure à 38°C).

Ils doivent déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si l'élève scolarisé dans l'école est concerné.

Ils devront également respecter les règles mises en place par l'établissement.

Liste des symptômes évocateurs :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre (37.8°C)...

✓ Organisation générale

Accueil de tous les élèves.

Un affichage des consignes sanitaires sera mis en place dans les locaux.

Les adultes porteront un masque en classe, sur la cour.

Toute personne extérieure (hors accompagnant d'enfant de maternelle) à l'établissement pourra entrer dans l'enceinte de l'établissement avec port du masque, lavage des mains et avec autorisation.

Les parents resteront donc à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement sauf pour l'accompagnant d'élève de maternelle (port du masque obligatoire).

Conformément aux annonces gouvernementales, le port du masque par les enfants est à proscrire en maternelle. Il n'est pas recommandé pour les élèves de l'élémentaire, sauf si les symptômes de la maladie apparaissent en cours de journée, le temps que les parents viennent chercher leur enfant.

✓ Respect des gestes barrières

Respect d'une distance minimale d'un mètre entre les personnes.

Lavage approfondi et fréquent des mains à l'eau et au savon liquide:

- à l'arrivée dans l'établissement,
- avant chaque repas,
- après être passé aux toilettes
- le soir avant de rentrer ou dès l'arrivée au domicile.

✓ PORT DU MASQUE–UTILISATION DE GEL HYDROALCOOLIQUE

▪**Tout le personnel adulte** présent dans l'école **devra obligatoirement porter un masque** en présence des enfants et de leurs responsables légaux tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

▪Pour les élèves **du CP au CM2** , le port du masque **n'est pas recommandé**.

▪Pour les **élèves de maternelle**, il est **à proscrire**.

Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition du personnel de l'école pour un usage ciblé. Il ne sera pas accessible aux élèves. Cependant l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle étroit d'un adulte

Pour des raisons de sécurité liées à son utilisation pouvant s'avérer dangereuse (yeux,bouche), **aucun élève n'est autorisé à en apporter à l'école**.

✓ ENTREES DANS L'ECOLE (de 8h30 à 8h40)

-Classes PS/MS/GS : portillon cour maternelle (les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans l'école après désinfection des mains et ils doivent porter un masque de protection).

-Classes CE1 –CE2-CM1 : portail cour élémentaire- rue de la Margerie- Les élèves se rendent seuls dans leur classe.

-Classes CP –CM2 : portail parking enseignants. Les élèves se rendent seuls dans leur classe. Voir plan

PLAN DE L'ÉCOLE



Du CP au CM2, les élèves rejoignent leur classe individuellement.

Pour les élèves de maternelle, les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans l'école après désinfection des mains et ils doivent porter un masque de protection.

✓ SORTIES DE L'ECOLE (externes – pause du midi- et de 16h35 à 16h45)

Les sorties se feront par le même accès que l'entrée. Pour les enfants qui rentrent seuls, ils seront autorisés à sortir par le portail du « bas » (accès périscolaire, transport scolaire, cantine).

Les enfants seront envoyés lorsque l'enseignant verra le parent (le parent doit se montrer au portail).

✓ Aménagement des classes

Rappel régulier des gestes barrières. Nettoyage des mains autorisé (du savon liquide est disponible dans chaque classe et dans les sanitaires, ainsi que des essuie main à usage unique).

Les enfants doivent avoir du matériel personnel.

Chaque enfant aura ses mouchoirs.

Désinfectant, papier essuie main, gel hydroalcoolique sont disponibles dans chaque classe pour les adultes.

✓ Récréations

La limitation du brassage entre les classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire.

Les sorties en récréation entre différentes classes seront possibles, selon les classes et les cours (maternelle et primaire).

✓ Nettoyage et désinfection des locaux

Un nettoyage approfondi est réalisé avant la reprise du 1^{er} septembre.

Les locaux seront régulièrement aérés (avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, pendant la pause méridienne, après le départ des élèves)

Un nettoyage des locaux (classes, parties communes, sanitaires) sera fait régulièrement avec les produits répondant à la norme recommandée par les autorités.

✓ Conduite à tenir lors de l'apparition des symptômes

☞ Chez l'élève :

Symptômes évocateurs : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc, ...

Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter.

Appel sans délai des parents.

Suivre la procédure décrite dans le protocole sanitaire national.

☞ Chez l'adulte :

Isolement immédiat de la personne avec un masque si le retour à domicile n'est pas possible immédiatement.

Suivre la procédure décrite dans le protocole sanitaire national.

✓ Transport scolaire /restaurant scolaire/Périscolaire :

Transport scolaire : fonctionne normalement avec le respect de leur propre protocole.

Restauration scolaire / pause méridienne /Périscolaire : municipales, encadrées par du personnel municipal avec le respect de leur protocole.